

Zitierhinweis

Wilhelm, Frank: Rezension über: Pol Schiltz / Al Estgen, Robert von Monreal, Abt und Herr in Echternach 1506–1539. Urkunden- und Quellenbuch. Teil I: 1506–1531, Teil II: 1532–1539, Trier: Kliomeda, 2016, in: Hémécht. Zeitschrift für Luxemburger Geschichte, 2017, 2, S. 256–259, DOI: 10.15463/rec.1611788036

Hémécht

Revue d'Histoire luxembourgeoise
Zeitschrift für Luxemburger Geschichte

copyright

Dieser Beitrag kann vom Nutzer zu eigenen nicht-kommerziellen Zwecken heruntergeladen und/oder ausgedruckt werden. Darüber hinausgehende Nutzungen sind ohne weitere Genehmigung der Rechteinhaber nur im Rahmen der gesetzlichen Schrankenbestimmungen (§§ 44a–63a UrhG) zulässig.

Amsterdamse Wisselbank bezeichnete diese Silbermünzen 1641 als *negotiepenningen*. Dank dieser Bank entstand ein „système de monnaie de compte double“ in Form von Bankgeld und Kurantgeld. Während die nördlichen Niederlande aufstiegen, blieben die südlichen im wirtschaftlichen, vor allem monetären Bereich, in den bis 1740 anhaltenden Krisen. Eine Bankgründung nach dem Vorbild der Amsterdamer Wechselbank, 1763 angeregt von Erzkanzler von Kaunitz, scheiterte, Brüssel und die südlichen Niederlande bekamen bis zum Ende des Ancien Régime keine öffentliche Bank.

Im letzten Abschnitt ihres Beitrags stellen Aerts und van der Wee als wichtigstes Rechengeld der Neuzeit den Gulden heraus (La domination du florin, S. 182-194), wobei die Anfänge bis ins 14. Jh. zurückverfolgt werden. Die Ergebnisse sind absolut überzeugend.

Im Anhang findet man eine Bibliographie (S. 201-206), aus der Feder von Hannes Lowagie eine Auswahl von „Placcards, ordonnances et textes monétaires illustrés“ (S. 207-220) und von Johan van Heesch eine nützliche Übersicht über die wichtigsten numismatischen Sammlungen in Belgien (S. 221-224).

Den Autorinnen und Autoren dieses beeindruckenden Bandes kann man nur gratulieren.

Franz Irsigler (Konz)

Pol SCHILTZ, Al ESTGEN, Robert von Monreal Abt und Herr in Echternach 1506-1539. Urkunden- und Quellenbuch. Teil I – 1506 bis 1531, Teil II – 1532 bis 1539 (Echternacher Schriftquellen. Sources epternaciennes, 1/1 und 1/2), hrsg. von Willibrordus-Bauverein a.s.b.l. Echternach, Trier: Kliomedia, 2016, 952 S.; ISBN 978-3-89890-204-5 / 978-99959-971-0-6; 87 €.

L'abbé Robert de Monreal, présenté par Al Estgen, est né à une date inconnue dans une famille noble de l'Eifel. Il entre en 1495 comme novice à l'abbaye bénédictine d'Echternach. Dix ans plus tard, alors qu'il vient à peine d'être ordonné prêtre, le jeune Monreal est élu abbé à l'unanimité de ses confrères. Le vote est confirmé par le pape Jules II en 1506, l'abbaye d'Echternach dépendant directement du Saint-Siège. Son règne de plus de trente ans sera marqué par diverses crises : la guerre contre les Turcs (n° 262 ss., nos 506, 578, 552), les conflits religieux avec l'émergence du réformisme luthérien (n° 485) et l'humanisme militant, les velléités de révoltes paysannes (n° 402). L'abbé de Monreal réagit en érudit : *bibliothecam nobiliter auxit*. Dans les registres de Monreal se trouve une lettre de Johannes Cesarius à Philippe Melanchthon (n° 730), alors qu'il ne semble y avoir eu aucun lien entre l'abbé d'Echternach et le célèbre théologien disciple de Luther.

Robert de Monreal a conscience de son statut comme prêtre, prélat ecclésiastique et seigneur temporel qui a une dignité à afficher et à défendre. Soucieux d'attirer de nouveaux novices nobles, il modernise l'église abbatiale, en embellit le décor, restaure l'orgue, fait fondre une cloche de 70 livres. En 1526, il fait même construire une *stuffera*, une pièce chauffée, espèce de salle de bain, comme le rappelle une plaque commémorative toujours conservée dans un mur de la maison Decker

installée dans l'ancienne pharmacie abbatiale¹. Les soucis de santé de l'abbé se reflètent dans certains textes évoquant le médecin Laurentius Fries et ses recettes pharmaceutiques ayant recours à l'opium (n° 335) ou les recommandations du docteur Simonis Rychwin (n° 606).

L'abbé de Monreal défend les privilèges et prébendes de son couvent, accepte des donations contre des messes, se fait confirmer ses possessions par les empereurs Maximilien et Charles Quint, fait faire des copies des chartes à Trèves et refuse de rejoindre la congrégation réformiste de Bursfeld. Comme prince d'Empire, il montre assez peu de zèle, n'assiste guère aux *Reichstage*, répugne à verser sa contribution aux frais des guerres contre les Turcs. Il est néanmoins nommé commissaire pour le Duché de Luxembourg dans cette affaire (n° 541) et récompensé par le pape et par l'empereur, alors même qu'il tarde à payer ses impôts à l'Empire. Comme suzerain, il traite avec ses vassaux, de plus en plus de simples bourgeois ou paysans, le fief pouvant revêtir la forme de bail concernant des terres arables ou des services. En cas de litige, l'abbé n'hésite pas à plaider sa cause devant le Grand Conseil des Pays-Bas à Malines. Comme seigneur d'Echternach, l'abbé contrôle la ville en nommant l'écoute, le justicier, les échevins. Le conflit avec les bourgeois éclate en 1520 quand ceux-ci réclament *mit vast geswintlichen frevel und uppigen worten* leurs droits et libertés, le prélat-seigneur les menaçant de confiscation de biens (*amissionis omnium bonorum*). Il s'en prend aussi aux prérogatives du prévôt, représentant du gouverneur du Duché, le margrave Philippe de Bade qu'il entend écarter de la gestion de la ville. Il se considère encore comme curateur principal de l'hospice d'Echternach, lequel appartient en réalité aux citoyens (*Bürgerhospital*). D'autre part, Robert fut un abbé bâtisseur, qui a fait agrandir ou modifier le *Denzelt* (n° 228²) et reconstruire le château fort de Bollendorf, peut-être comme refuge en cas d'émeute à Echternach ou d'attaque de soldats maraudeurs. Comme propriétaire terrien, il veille à la prospérité de sa maison, basée sur l'exploitation agricole et la viti-viticulture. Les revenus se composent des différentes formes de dîmes, de baux d'affermage, de contrats locatifs. En effet, l'abbaye n'exploite pas elle-même ses terres, qui donnent lieu aussi à la sylviculture. Les droits de pêche (au saumon entre autres) et de chasse (au faucon) sont défendus sans concession. On s'occupe même de la basse-cour (n° 650 : *census gallinarum*). Le noble abbé d'Echternach vit selon les standards de sa classe sociale : contacts sociaux multiples, échanges de cadeaux et de bons procédés, fêtes mondaines (Carnaval à Bollendorf), plaisirs gastronomiques (n° 696 : menu de kermesse). Robert de Monreal portait « d'or à sept losanges de sable posés 4-3 ». Les restes de son sépulcre (XVII^e siècle) avec les débris de son épitaphe en latin érigé jadis dans la nef nord de l'abbatiale sont exposés aujourd'hui au musée lapidaire attenant³.

Le contenu des quinze cent trente-neuf documents transcrits – sans être traduits – touche de nombreux aspects de la vie monacale au sein de la société du XVI^e siècle. Ainsi, les moines d'Echternach avaient certes le droit théorique d'élire leur futur abbé. En pratique, comme nous l'apprend le document n° 9 datant de 1506,

¹ Témoignage de 2016 de Will Decker, propriétaire actuel de ladite maison.

² Voir G. Kiesel, « Aufdeckung alten Echternacher Kunstgutes », *Luxemburger Wort*, 06.11.1948.

³ Cette collection lapidaire fait partie du Centre de documentation sur la procession dansante d'Echternach fondé par Théophile Walin, curé doyen.

le candidat abbé était bien inspiré d'envoyer au préalable de l'argent au pape pour se concilier sa faveur : illustration de la vénalité des charges. Une série de documents relatifs à la confirmation de l'abbé de Monreal par le pape Jules II (nos 1-9) et l'archevêque de Trèves Jacques II (nos 12-13) thématisent la ritualisation de ce processus de transmission des pouvoirs spirituel et temporel.

Les diverses attributions de l'abbé le confrontaient avec les corporations des bouchers, merciers et pêcheurs d'Echternach (n° 18), concernent des contrats de location de biens (n° 37), un échange de propriétés avec les moniales clarisses d'Echternach, des citoyens vassaux d'Echternach (n° 42), le paiement d'une dette à l'égard de l'abbé de Saint-Maximin (*redempt(io) pensio(n)is ap(ud) s(anctum) Maximinu(m)*, n° 44) ou encore un voyage de l'abbé dans le Brabant pour récupérer des rentes et des intérêts réclamés depuis plusieurs années (n° 84). Le n° 509 présente les prix de certaines marchandises (épices e.a.) au port d'Anvers et le n° 534 énumère les principales monnaies en circulation, en or ou en argent, avec leur valeur de marché.

Le double volume comporte une édition établie à partir de chartes, d'actes, de registres de copies et de regestes de l'époque de l'abbé Robert de Monreal (1506-1539) conservés aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale à Luxembourg, aux Archives communales d'Echternach, au *Landeshauptarchiv Koblenz* et au *Stadtarchiv Trier*. Dans leur introduction, les éditeurs scientifiques précisent la nature des textes qu'ils ont retenus et transcrits. Comme la plupart des chartes originales sur parchemin ont disparu, ils ont eu recours essentiellement aux copies établies par l'archiviste Willibrord Schram (1526-1541). Celui-ci, connaissant les dangers guettant les précieux papiers, en gardait plusieurs versions en divers endroits du couvent. Chaque texte transcrit est précédé d'une grille signalant la source et le statut du document (original, copie, regeste). Les textes édités sont numérotés d'après leur datation, parfois conjecturale ou reconstituée d'après le calendrier trévirois en usage à l'époque dans la région concernée. L'édition comporte aussi le texte de certaines copies de lettres se rapportant à des questions essentielles. Des textes déjà édités par Camille Wampach ou Nicolas Majerus ne sont pas reproduits mais signalés et éventuellement résumés, tout comme des regestes répertoriés ailleurs. Certaines pièces sont très délabrées et se déchiffrent difficilement, minuscules et majuscules étant presque indécidables. Les éditeurs scientifiques insistent sur l'état matériel des manuscrits, rapportant par exemple l'inscription marginale : *Is ahn diesen orth gelochert und also nit zu lesen dis wortlain* (n° 20).

La transcription des textes a pris huit ans. La difficulté a résidé surtout dans le fait des scribeurs-copieurs multiples aux écritures disparates, aux graphies non standardisées, aux phrases privées de point final, aux nombreux sigles et abréviations, notamment en latin. Outre la reconstitution, parfois au jour le jour, de l'histoire abbatiale, ce sont les aspects linguistiques, culturels et politiques qui font l'intérêt du présent travail. Ainsi, à l'époque de la Renaissance, le trilinguisme des textes transcrits révèle le maintien du latin comme langue essentiellement juridique où le retour de formules rituelles apporte un supplément d'authenticité et de fiabilité. L'emploi du français ou de l'allemand – à connotation fortement dialectale – semble réservé à des usages plus pratiques, plus terre à terre, mais non moins essentiels. Les étudiants, chercheurs et doctorants qui utiliseront ces deux volumes

pourront y détecter des thématiques philologiques, où des considérations orthographiques et phonétiques ouvrent des pistes prometteuses. Il serait p. ex. utile de faire le départ entre le haut allemand et les variantes locales dues sans doute à l'origine du copiste. D'autres recherches permettront de reconnaître certains lieux-dits epternaciens (n° 218 : *Vorport* ; n° 1529 : *Hontzwinckel*) et autres, relais de la mémoire géographique locale.

Des termes spécifiques sont correctement expliqués, les dictionnaires spécialisés et les publications historiques sont mis à contribution, des événements militaires, des personnages politiques, des toponymes, des pratiques sociales, des rituels économiques (n° 117 : liste des recettes de l'abbaye au Brabant ; n° 119 : contrat de location du *Hammhof*) font l'objet de notices. Telle annotation est cependant déroutante, car imprécise et sans indication de source : « Beidlingen ist heute in die Stadt Echternach einverleibt » (n° 71). Aux environs d'Echternach on connaît par contre Beilingen (Kreis Bitburg) et Beidlingen près de Trèves. L'étude de Heinrich Tiefenbach, « Zum Namengut in frühen Urkunden aus Echternach und Pfälzel. Möglichkeiten und Grenzen seiner Identifizierung » (*Beiträge zur Namenforschung* N. F., 18, 1983) aurait pu fournir des explications à ce sujet. Mais en général, la riche bibliographie est à la hauteur des ambitions affichées.

L'index onomastique et thématique permet au lecteur de s'orienter rapidement. Un glossaire indexé pareillement reprend les principaux termes techniques récurrents. On peut regretter que l'édition ne comporte pas un seul fac-similé de pièce transcrite et que les registres en tête de document soient parfois laconiques et manquent de cohérence. Le travail des éditeurs est toutefois globalement positif et apporte un éclairage concret sur l'époque de référence : il devrait engendrer des recherches plus ciblées encore.

Frank Wilhelm

Lettres de l'abbé Jean Bertels à son cellérier Jean de Luxembourg, Traduction : Pierre KAUTHEN, Notes et commentaires : Pol SCHILTZ (Sources epternaciennes. Echternacher Schriftquellen, 2), éd. par l'Œuvre Saint-Willibrord a.s.b.l. Echternach, Trier: Kliomedia, 2016, 115 p.; ISBN 978-3-89890-206-9 / 978-99959-223-0; 32 €.

Les éditeurs du présent volume n'en sont pas à leur première publication concernant l'histoire de l'abbaye bénédictine d'Echternach.¹ Leur récente publication commune est consacrée à la fin de la vie du premier historien luxembourgeois, Jean

¹ Voir notamment *Frère Oswald Keess, La retraite honorable et religieuse*, traduit et commenté par Pierre KAUTHEN et Pol SCHILTZ (2008) ; *Ephemeriden des Pladicus Eringer*, Übersetzung und Kommentar von Pol SCHILTZ und Pierre KAUTHEN (2009) ; *Collectarium documentorum atque memorabilium parochialis ecclesiae sanctorum Petri et Pauli in Epternaco quae asservantur in archivis tum Sti Clementis Willibrordi, dum dictae parochialis ecclesiae. Collectore ac moderatore eusdem fratre Oswaldo ab anno 1704 usque 1733 und Pfarr-Register der Pfarrei Echternach betreffend die Zeit seit dem Amtsantritt von Pfarrer Oswald Keess im Jahre 1704 bis zur Überführung der Reliquien des hl. Willibrord im Jahre 1906*, übersetzt und übertragen von Pierre KAUTHEN (2012); cf. supra le compte rendu de Pol SCHILTZ und Al ESTGEN, *Robert von Monreal, Abt und Herr in Echternach, 1506–1539. Urkunden- und Quellenbuch* (2016).